

OPTION ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION EN EPS

89 cours de Vincennes • 75971 PARIS cedex 20
☎ 01 44 64 87 40 ☎ 01 43 72 64 21

L'Enseignement d'exploration EPS : @ RAVEL

Le lycée Maurice RAVEL est le seul établissement de l'académie de Paris – avec le lycée F. Villon – à proposer cette option.

Elle n'est **pas soumise à sectorisation** : tout élève, même si son établissement d'origine ne dépend pas géographiquement du lycée M. Ravel peut se porter candidat.
Le recrutement se fait sur dossier.

L'Enseignement d'exploration en EPS : pour qui ?

L'Option *Enseignement d'exploration en EPS* commence en Seconde et se poursuit en 1^{ère} et Terminale. L'élève inscrit s'engage à **suivre l'intégralité des activités prévues pour ce groupe sur les 3 années** de la scolarité au lycée M. RAVEL.

Cette option est ouverte aux **élèves sportifs** (capables de nager au moins 200 m) **ayant un bon niveau scolaire**, désireux de se perfectionner, de s'ouvrir à de nouvelles activités et susceptibles de s'orienter vers un métier ou des études en relation avec le sport.

Elle nécessite un **investissement physique et intellectuel important**. Les élèves doivent approfondir les connaissances inhérentes à cette option sans pour autant délaisser les autres disciplines !

L'Enseignement d'exploration en EPS : les cours

L'option *Enseignement d'exploration en EPS* se traduit par

- **5 heures** de cours d'EPS en plus des 2 heures obligatoires en **Seconde**
- **4 heures** de cours d'EPS hebdomadaires en **1^{ère} et en Terminale** et ce dans **toutes les séries** proposées à M. Ravel.
- Elle est évaluée au **baccalauréat** avec un **coefficient 2**.

L'Enseignement d'exploration en EPS : le contenu

Trois axes de travail ont été retenus :

- La pratique et l'entraînement aux activités physiques et sportives (APS)
- La réflexion sur sa pratique et sur les métiers du sport :
 - Participation à des conférences et à des cours théoriques
 - Constitution de reportages vidéo sur les métiers de la mer et de la montagne
 - Rédaction d'un carnet de bord à partir du stage nautique
 - Analyse d'un point particulier d'une de ses pratiques physiques en terminale
 - Elaboration d'un carnet individuel permettant de suivre ses acquis
- La participation à des manifestations sportives et à leur organisation (Cross de l'UNSS, challenge nature des lycées, journée du handicap, journée de l'AS...)

Participation obligatoire à un stage chaque année :

- Séjour *ski et découverte de l'environnement montagnard*
- Séjour *voile et découverte de l'environnement marin*
- Stage de découverte du *fitness* dans une salle de sport

Une ouverture vers des activités, essentiellement de plein air, qui ne sont pas pratiquées dans l'enseignement commun :

- Le canoë et le kayak sur la base de Choisy
- L'escalade sur les blocs de Fontainebleau et en salle
- La course d'orientation dans le bois de Vincennes
- Le rugby
- Le tir à l'arc

Et un approfondissement dans trois activités :

- Badminton
- Natation
- Musculation

Candidatures

Le recrutement se fait sur dossier, comportant obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature dûment remplie
2. Une lettre de motivation manuscrite
3. Les bulletins de 4^{ème} et de 3^{ème}
4. Un curriculum vitae sportif
5. Un courrier du professeur d'EPS
6. Une attestation de natation (200m minimum)

Pour plus d'informations, et pour télécharger le dossier d'inscription, visitez notre site d'EPS http://www.lycee-maurice-ravel.fr/sites_discip/eps/index.htm où vous trouverez aussi la date de la réunion d'information, organisée tous les ans.